

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1997)
Heft: 96

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Courrier des lecteurs

Notre article sur les spoliés d'Algérie en page 26 de notre numéro de Décembre dernier (93) nous a valu un certain courrier, notamment celui d'amis nous demandant à qui s'adresser pour recevoir plus de détails sur l'action menée pour la défense des intérêts de personnes victimes des événements qui se sont déroulés au moment de l'indépendance.

Voici donc deux adresses :

- M. Erwin Sutter, Président,
Association des Suisses
Spoliés d'Algérie ou d'Outre
Mer (ASSAOM),
114 Rte de Levaud, 74380
Cranves Sales.
Tél et Fax (33) 04 05 96 79 96.

- M^e Jacques Lambelet
du Gay,
44 Bd Gambetta, 06000 Nice
Tél : 04 93 87 27 91
04 93 82 28 64
Fax 04 93 87 75 48

Et voici ensuite deux lettres qui nous sont parvenues de personnes qui, depuis 35 ans, espèrent toujours que la Suisse pourra faire quelque chose pour eux.

“ Mon nom ne vous est, peut-être, pas inconnu, étant le frère de Marcel Gehrig (1917/1992) qui fut président de l'Union des Suisses de France durant 6 ans, puis membre du Conseil de l'Organisation des Suisses de l'Etranger pendant plusieurs années et président de la Fédération des S^{tés} Suisses de Marseille durant plus de 25 ans.

“ Quant à moi, j'ai séjourné en Algérie de 1944 à 1967 où, en parallèle avec mon activité professionnelle (transport, transitaire) j'ai représenté et

défendu les intérêts suisses durant une quinzaine d'années, étant agent consulaire, puis vice-consul et consul de Suisse à Oran jusqu'en 1967.

“ De ce fait, j'ai eu l'honneur d'être invité par M. l'Ambassadeur MICHELI à participer à la première réunion de l'Union des Suisses France à l'Abbaye de Royaumont, avec tous les Consuls de Suisse en poste sur le territoire français, puisqu'à ce moment là, l'Algérie c'était encore 3 départements français.

“ J'étais donc en poste à Oran jusqu'en 1967, ayant dû fuir en tout abandonnant, le choix m'étant imposé entre “la valise ou le cercueil”, Je fais donc partie de la centaine de compatriotes qui ont tout perdu et qui depuis plus de 30 ans, au sein de l'Association des Suisses Spoliés d'Algérie et d'Outre-Mer, luttent de tous côtés pour obtenir justice, sans résultat actuellement. ”

René Gehrig,
Marseille

NDLR : René Gehrig signe précisément dans ce numéro un article relatant son activité en 1940 comme convoyeur des colis alimentaires suisses destinés aux compatriotes restés en France.

“ Dans votre revue n°93 de Décembre 1996, dans votre article de la page 26, Spoliés d'Algérie, j'ai pu lire avec attention quelques remarques concernant la situation des Suisses qui avaient vécu en Algérie, et il me semble pouvoir déduire de ces lignes que des démarches sont entreprises en vue d'obtenir quelque dédommagement pour les pertes qu'on peut avoir eues lors de l'indépendance.

“ J'ai vécu moi-même en Algérie. Bien que Suisse, j'ai pu

prendre en charge les productions photo et ciné du Service des Centres Sociaux d'Algérie. À cette époque j'ai également eu l'honneur d'effectuer de nombreux travaux (photos et agrandissements) pour l'exposition du Cinquantenaire des Facultés d'Alger et - à la même époque - d'exécuter un stand explicatif pour la Bibliothèque Nationale d'Alger. Par la suite et à cause d'une crise qui s'annonçait, j'ai quitté les Centres Sociaux pour lancer ma propre affaire à 24 km de la capitale, à Rouiba. mais j'y ai tout perdu suite à l'indépendance du pays.

“ Après avoir été quelque temps secrétaire de la direction des travaux à la construction du pipe-line Ohanet - Hassi-Messaoud pour gagner ainsi le nécessaire à me payer mon retour en Suisse, j'ai enfin pu réintégrer ma patrie. Là, n'ayant plus aucune réserve, et n'obtenant pas d'aide, j'ai tout d'abord été forcé de travailler comme simple manœuvre dans le bâtiment ... puis après quelques mois, j'ai pu entrer dans l'enseignement et refaire ma vie.

Ce fut une période bien difficile... Or, si quelques démarches pouvaient aboutir à un dédommagement, j'en serais bien aise. ”

Henri de Schumacher

Enfin, Mme A Novak, de Nice, “lectrice assidue de notre journal”, nous demande si nous allons publier le lexique du parler romand paru par bribes dans nos colonnes.

Chère Madame, nous y songeons sérieusement, car vous n'êtes pas là seule à nous le demander. Il nous faut simplement un peu de temps, car nous ne sommes que deux volontaires pour ce genre d'exercice.